

Paris, le 14 février 1963

Mademoiselle Kerhuel
12, rue des Dames
PARIS 17

Mademoiselle,

J'ai le plaisir de vous accuser réception de votre aimable invitation pour la Table Ronde Européenne qui va se réunir à Paris les 16 et 17 Janvier. Le sujet est du plus grand intérêt, c'est la seule voie qui peut mener à l'organisation d'une Europe qui assure la survivance de nos peuples respectifs. Nous avons fait pas mal d'efforts dans ce sens depuis longtemps.

Dans l'impossibilité d'assister personnellement à ce colloque, je vous prie de bien vouloir m'excuser devant les délégations qu'y assisteront. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me communiquer les résolutions adoptées.

En vous priant d'accepter mes meilleurs vœux pour la réussite de la Table Ronde,

Veillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

F. Javier de Landaburu
Délégué

2

TABLE RONDE EUROPEENNE - PARIS - 16 ET 17 FEVRIER

Ordre du jour provisoire

Samedi - 16 Février - Notre conception d'un fédéralisme européen

1ère séance - Présentation des organisations (5 minutes à chaque représentant pour indiquer les buts et l'origine de chacune) et du programme.

Définition des notions de base : Région, Nation, Etat. Etat Européen et Etats-Unis d'Europe. Présenté par Enbata.

2e séance - Quel est l'ennemi à combattre ? Certains peuples ? ou une classe de dirigeants et de politiciens ?

Comment se fait actuellement l'Europe ?

Dimanche 17 Février - Par quels moyens pratiques défendre nos conceptions contre les technocrates, les partis les gouvernements ?

1ère séance - Un exemple des embûches qui nous attendent dans la construction européenne : exposé technique des futures élections au Parlement Européen et le jeu des partis. Nécessité d'adapter l'organisme à créer aux conditions de la lutte qu'il devra mener.

Nécessité par conséquent d'en étudier les conditions.

2e séance - Définition de cette étude; établissement du programme des rapports et leur répartition entre les organisations.

Mise en place d'un secrétariat de liaison pour élargir le cercle des participants, veiller à l'établissement et à la diffusion des rapports et préparer la rencontre de l'année prochaine.

Vote des motions.

A CE JOUR, ONT DECLARE PARTICIPER : (dans l'ordre des acceptations)

Parti d'Union Wallonne,
Mouvement pour l'Organisation
de la Bretagne,
tous deux invitants;
Gouvernement Catalan
Ligue Celtique

Bleun Brug (Bretagne)
Eta Pays Basque péninsulaire
Enbata Pays Basque en France
Volksunie (Flandre)
Félibrige (Pays d'Oc)
Comité Occitan d'Etudes et d'Action

MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE

Association déclarée conformément à la Loi du 1 Juillet 1901

M. O. B.
6, RUE DE SIAM
B R E S T

Paris, 20 Janvier 1963

Monsieur le Président,
de la Délégation Basque
50 rue Singer
Paris XVIIe

Monsieur le Président,

La Fédération Parisienne du MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE a l'honneur de vous prier de bien vouloir participer à une Table Ronde Européenne qui va réunir à Paris, les 16 et 17 Février, à la demande du PARTI D'UNION WALLONNE; des dirigeants d'organisations régionales, en vue d'étudier comment sauvegarder la personnalité de nos pays dans la construction de l'Europe. Il s'agit d'une première prise de contact pour confronter nos positions et envisager les moyens pratiques de les défendre.

Il est prévu trois séances d'études : le samedi après-midi, le dimanche matin et le dimanche après-midi. Entre les deux séances du dimanche, un repas froid rapide sera servi sur place.

Le samedi soir, la Fédération Parisienne du M.O.B. serait heureuse d'organiser, à l'intention de ses hôtes, un repas amical permettant des échanges de vues personnelles, agrémenté de chant et de harpe, à moins que l'ordre du jour n'oblige à prévoir une séance d'études supplémentaires.

Ci-joint les positions prises par le Parti d'Union Wallonne, qui a demandé cette réunion. Il désirerait parvenir à une confédération d'organisations régionales. Il nous semble difficile d'atteindre ce but dès cette année : trop peu de régions ont à l'heure actuelle des organisations représentatives; mais il sera toujours bon d'établir un contact et de l'entretenir; peut-être, dans quelques années les organisations qui manquent aujourd'hui seront construites; il deviendrait alors possible de les confédérer. Le coup d'arrêt donné, par le Gouvernement Français, à la construction de l'Europe nous laissera peut-être le temps de nous organiser.

Voudriez-vous préparer un schéma de vos réponses, de vos réserves, des autres questions que vous désireriez voir mettre à l'étude. D'ores et déjà, nous proposons celle des découpages des régions : seront-ils faits par l'administration, sans contrôle par les intéressés et le douloureux problème des peuples coupés en deux par une frontière d'état.

Nous vous conseillons de faire ronéoter votre texte et de l'envoyer directement aux organisations invitées, dont la liste vous

MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE

sera envoyée incessamment. En tous cas, de me l'envoyer à moi-même, d'ici la fin de Janvier, afin que je puisse établir l'ordre du jour et le faire parvenir à tous les participants. Dès qu'il vous sera possible, voudriez-vous m'indiquer les noms de vos représentants qui désireront prendre la parole, en indiquant quel sujet ils traiteront et la durée approximative de leur intervention.

Nous nous excusons de cette préparation un peu trop hâtive; la réunion devait primitivement avoir lieu à Bruxelles; mais les circonstances de l'automne, qui ont amené des heurts violents entre Flamand et Wallons ont imposé un changement de lieu et nous nous trouvons pressés par la date des vacances universitaires de Février.

En espérant votre très importante participation, nous vous prions de bien vouloir agréer l'assurance de notre haute considération.

M. Kerhuel

M. Kerhuel

Docteur en Droit

Mlle Kerhuel

12 rue des Dames
Paris XVIIe

TABLE RONDE EUROPEENNE - PARIS - 16 et 17 FEVRIER 1963.

Invitation personnelle

A la demande du PARTI D'UNION WALLONNE, la Fédération Parisienne du MOUVEMENT POUR L'ORGANISATION DE LA BRETAGNE (M.O.B.) a l'honneur de vous inviter à participer à la Table Ronde qui réunira, les 16 et 17 Février 1963, à Paris, les dirigeants d'une quinzaine d'organisations régionales.

/ SAMEDI 16 FEVRIER /

Au Restaurant " A la Ville de Quimper ", 95, Faubourg St Martin - PARIS 8° - Salle du 1er étage (Métro : Gare de l'Est).

THEME - COMMENT SAUVEGARDER LA PERSONNALITE DE NOS PAYS DANS LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE.
NOTRE CONCEPTION D'UN FEDERALISME EUROPEEN.

1ère séance : 15 heures 45.

Entre 19 et 20 heures, le restaurant servira un diner (6,70 f. par personne, service compris ; boisson en plus).

Des jeunes de la Fédération Parisienne viendront donner un intermède musical.

La discussion reprendra, à notre convenance, jusqu'à 23 heures.

Il sera bon d'avoir épuisé, dans la journée de samedi, les questions de principes - la majeure partie du contenu des ronéos - afin de pouvoir consacrer le dimanche à l'étude des mesures pratiques.

/ DIMANCHE 17 FEVRIER /

MAISON DES ETUDIANTS - 61, rue MADAME - PARIS 6° - SALLE du 1er ETAGE
(Métros : St Sulpice ou N.D. des Champs)

THEME - PAR QUEL MOYEN PRATIQUE DEFENDRE NOS CONCEPTIONS EN FACE DE L'EUROPE DES TECHNOCRATES, de l'EUROPE DES PARTIS, de l'EUROPE DES GOUVERNEMENTS ?

1ère séance à 10 heures - Exposé technique de la façon dont est prévue l'organisation des élections européennes. Cette question domine les dispositions pratiques à prendre.

A 13 heures, un repas rapide sera servi au restaurant universitaire de la Maison des Etudiants. (6 f. par personne).

A 13 heures 30 - 13 H.45, 2ème séance. Décisions de mesures pratiques immédiates; constitution au moins d'un secrétariat de liaison; vote des motions.

Les participants seront libres vers 17 heures.

Prière d'indiquer avant le 12 Février si l'on participe aux repas.

Il sera demandé à chaque organisation une participation de 20 uf pour les frais de salle et d'organisation.

Positions du parti d'Union Wallonne

(Secrétariat Fédéral : 92, Place du Martyr - VERVIERS)

Il s'agit d'examiner la possibilité de mettre en place une formation POLITIQUE, un parti POLITIQUE, à l'échelle européenne.

Ce parti grouperait les PARTISANS des UNITES REGIONALES EUROPEENNES, les partisans de l'EUROPE DES REGIONS.

Cette EUROPE DES REGIONS étant une EUROPE FEDERALE, c'est à dire dotée d'un pouvoir central réel qui aura une autorité "supra nationale" réelle. La constitution européenne définira ces pouvoirs. Il y aura un législatif et un exécutif européen, Y aura-t-il un judiciaire européen ?

Il ne s'agit pas de définir quel sera ce législatif, cet exécutif : il s'agit d'une question de principe.

Ce pouvoir central, cette autorité découle de la Constitution européenne. Une fois admise, cette constitution peut être changée dans des circonstances spéciales moyennant une procédure spéciale. Je reviens à mon idée : la fédération européenne doit être un mariage chrétien sans divorce possible : l'Europe doit être une réalité et pas le fruit d'accords de chiffons de papier, que l'on peut dénoncer quand on veut....

C'est la première caractéristique de notre parti EUROPEEN : un pouvoir central INDISCUTE, FORT, doté d'une AUTORITE REELLE. Mais

Les constituants de cette EUROPE seront dotés de l'autonomie la plus large compatible avec l'existence d'un pouvoir central. Il y aura des secteurs où le pouvoir central n'aura pas à intervenir : DANS TOUS LES PROBLEMES SPECIRIQUEMENT REGIONAUX. A la Constitution Européenne de bien définir ces secteurs et les attributions des pouvoirs régionaux et des pouvoirs centraux.

Liberté complète des Régions dans le domaine politique, social, d'économie régionale, de police. Liberté de choisir Régime et système...

C'est là la seconde caractéristique : la suppression des ETATS ACTUELS, pour faire place aux Régions. Les constituants de l'Europe seront les REGIONS. Crèvent les Etats, mais vivent les peuples !

Nous nous opposons donc : 1 - A ceux qui veulent une Europe résultant de compromis, d'accords (aujourd'hui oui, demain non...) aux partisans de l'Europe "confédérale" à ceux qui refusent le Patriotisme européen, à ceux qui refusent la NATION Européenne.

2 - A ceux qui veulent une EUROPE UNITAIRE, où le pouvoir central serait le seul admis. A ceux qui rêvent de Napoléon ou de Hitler. A ceux qui veulent tout uniformiser, qui refusent d'admettre le respect des particularités fondamentales de chaque composant. Aux ennemis de la liberté.

3 - Aux nationalistes dépassés. A ceux qui rêvent d'une domination (française, Allemande ou autre....) en Europe. A ceux qui refusent d'admettre le fédéralisme intégral comme formule moderne de la Démocratie. A ceux qui refusent aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes.

Ce programme est suffisamment précis pour constituer la base d'un regroupement européen.

.../...

Ce programme est loin d'être partagé par tous.

Nous ne parlons pas encore de détails : ils viendront par après. Comme on le voit, il ne s'agit pas d'établir une Europe vaticane contre l'idéologie laïque, ni d'établir une Europe laïque contre la démocratie Chrétienne : nous devons nous placer au-dessus des querelles philosophiques. Il ne s'agit pas de savoir si nous opterons pour la gauche ou pour la droite : il s'agit de rendre les hommes heureux et de se pencher, comme vous l'avez dit, sur des réalités; nous devons être au-dessus des querelles idéologiques.

Il ne s'agit pas en faisant de la politique essentiellement REGIONALE, de ne faire que de la politique CATEGORIELLE(1) : nous devons poursuivre une politique régionale de bien commun et non pas une politique s'attachant à une partie seule de la communauté régionale ; nous devons être au-dessus de la lutte des classes.

Cet esprit est essentiel : on est pour le REGIONALISME, et rien que pour lui, où on se bat pour une catégorie : les deux sont inconciliables, nous en avons la preuve formelle en Wallonie ! les partis et mouvements philosophiques, catégoriels se disent wallons par opportunisme OUI !

Ne divisons pas sur des questions de détail, ceux qui partagent cet ETAT D'ESPRIT : regroupons les dans une FORMATION POLITIQUE, pour la défense de nos OBJECTIFS, mais aussi CONTRE la politicaille philisophique ou catégorielle. Ayons ce courage : nous arriverons à un résultat !

Nous aimerions donc que figure à l'ordre du jour, cette question de principe sur la possibilité de créer une formation politique européenne, avec les objectifs et l'esprit décrits ci-dessus.

* * * * *

Structure de cette formation politique :

- 1 - Un bureau EUROPEEN : composition, installation, élection etc.... à débattre ...
- 2 - UN COMITE DIRECTEUR : comprenant le bureau et les délégués des partis régionaux proportion des délégués

N.B. Il s'agit ici de rattacher DIRECTEMENT à l'échelon européen, les partis régionaux, sans tenir compte de l'échelon ETAT ACTUEL. Le comité directeur comprendrait les délégués bretons, wallons, flamands, basques et non pas les délégués, belges, français, allemands etc...

Les divers partis régionaux peuvent s'unir EN DEHORS DE L'ORGANISATION DE BASE en des formations NATIONALES, pour les besoins immédiats (élections à l'échelle nationale par exemple) mais ces "unions" ne doivent pas énerver l'organisation de base.

Il faut UN parti par région, qui soit l'élément régional de ce parti européen. Car il faut le dire, un parti politique est opposé aux autres partis : laissons donc aux sectaires philosophiques et catégoriels le soin de se battre pour une idée ou pour une classe contre les autres. Battons nous au contraire pour le bien être de notre région, contre ces politici-cailleurs, et cessons de vouloir à tout prix la chèvre et le chou. On est avec nous ou contre nous : on est pour sa région ou contre sa région. FUMISTERIE que de prétendre être un bon régional en s'affichant politiquement dans un parti idéologique ou catégoriel :

On peut être à la fois un bon chrétien et un bon wallon : il suffit d'être un bon chrétien au sein de son Eglise et un bon wallon au sein d'un parti wallon : mais se dire bon wallon en militant dans un PARTI chrétien (voyez la nuance) c'est de la fumisterie. On peut être un bon militant syndical et un bon wallon : il suffit d'être bon syndicaliste dans son syndicat ouvrier (formation apolitique) et d'être un wallon dans un parti politique WALLON. Mais se dire bon wallon et militer dans une formation politique socialiste ou communiste par exemple, c'est de la fumisterie. Encore une fois, sur le plan politique, on est pour ou contre le régionalisme.

(1) - c'est à dire syndicaliste ou corporative

Nous sommes POUR : laissons donc irrémédiablement tomber ceux qui sont contre
Il n'y a pas deux manières de vouloir le bien commun à l'échelle régionale, il ne peut
y avoir deux formations politiques (j'insiste bien sur le mot politique) par région
se réclamant des mêmes principes.

3 - UN CONSEIL GENERAL, UN CONGRES : comprenant outre le comité directeur, des
délégués en nombre suffisant, des mandataires politiques, des personnalités,...

Tout ceci ne sont que de très vagues suggestions.....

Nous avons pensé au départ envisager la création d'un MOUVEMENT européen
partageant les mêmes idées. Nous abandonnons. Quand on fait de la politique, il faut
avoir le courage et l'honnêteté de prendre une étiquette politique.

Tout ce qui se fait en dehors des partis est voué à la sclérose.

La politique reste éternellement l'ART DU POSSIBLE.

-- PARIS - 16-17 Février 1963.

REPONSES DE LA DELEGATION BRETONNE

- - - - -

I - Aux positions de l'Union Wallonne

1°) "L'EUROPE DOIT ETRE UN MARIAGE CHRETIEN, SANS DIVORCE POSSIBLE.

Inacceptable. L'histoire est en perpétuel changement et nous ne savons pas ce que l'Europe deviendra. Si elle continue à orienter son économie vers l'est, comme elle le fait actuellement, elle peut devenir mortelle pour nous. Sur le plan politique, nous regardons d'abord ce que font nos frères de Grande Bretagne. Géographiquement, nous pouvons faire partie d'un autre ensemble.

2°) " LE POUVOIR CENTRAL N'A PAS A INTERVENIR DANS LES PROBLEMES SPECIFIQUEMENT REGIONAUX"

Entièrement d'accord. Mais il y a des imbrications inévitables, commerce extérieur, monnaie, etc.. dont les conséquences peuvent être très graves. C'est pourquoi il ne peut y avoir de "mariage sans divorce possible".

3°) " LES CONSTITUANTES SERONT LES REGIONS"

Les éléments de base doivent être ramenés à un ordre de grandeur qui ne soit pas trop disparate. Ici se pose une difficulté : certains de ces éléments ne sont effectivement que des régions d'une nationalité plus vaste (régions proprement françaises, différents pays d'Oc qui sont reliés entre eux par une civilisation commune, etc.) d'autres sont des nations très caractérisées (Bretagne, Pays Basque) d'autres sont déjà des états, (lander allemands) d'autres à mi-chemin entre la province ou le département d'un état centralisé et l'état de base d'une fédération (Sardaigne et Sicile)....

Le regroupement en ethnies, au moins sur le plan culturel, s'impose. En ce qui concerne la Bretagne, le reste de son ethnie est de l'autre côté de la Manche....

4°) "SE PLACER AU DESSUS DES QUERELLES PHILOSOPHIQUES (LAIQUE OU NON, GAUCHE OU DROITE).

Entièrement d'accord; tout cela est périmé.

5°) "POLITIQUE REGIONALE DE BIEN COMMUN ET NON POLITIQUE CATEGORIELLE."

D'autant plus facilement d'accord que les oppositions signalées sont peu marquées chez nous.

6°) " N'ADMETTRE DANS L'ORGANISATION REGIONALE QU'UN PARTI PAR REGION."

D'accord pour exclure les partis politiques classiques (qui n'accepteraient d'ailleurs pas les autres propositions).

Quand à n'admettre qu'un seul parti par région, voir ci-dessous la réponse à ENBATA, Le Mouvement Breton est un ensemble très complexe d'organisations et nous tenons avant tout à maintenir l'unité et la cohésion nationales.

II - Aux positions d'Enbata.1°) Si l'on envisage cette confédération sous l'angle d'une ligue des minorités, elle n'aura aucun poids sur le plan européen.

Il faut l'envisager sur la base d'une confédération des peuples naturels, petits ou

.../...

grands, - ils ne sont jamais très grands, car les grands états sont artificiels - qui s'organisent de façon à sauvegarder leur personnalité non pas les uns contre les autres; mais tous unis contre la classe des politiciens et des technocrates, qui s'efforcent de leur faire perdre leurs caractères nationaux propres, afin d'avoir sous la main des citoyens uniformisés qu'ils puissent manier comme des pions pour les besoins de leur politique.

(En France, ce ne sont pas tant les ethnies proprement françaises qui sont oppressives; elles seraient souvent disposées à admettre la personnalité des autres; ce sont les partis politiques et l'administration. Cette uniformisation qu'ils cherchent à imposer est pour eux un moyen de gouvernement).

Cette classe est décidée à faire l'Europe, à son profit et à lui imposer les mêmes méthodes, jusqu'à brassage complet. C'est là le grand danger pour nous, à quelque ethnie que nous appartenions, minoritaire ou majoritaire. Il faut que nous sachions faire comprendre où est le danger réel, au lieu de mettre en rivalité les peuples les uns contre les autres, comme la classe de nos adversaires s'y évertue, afin de mieux régner. Nous devons pouvoir les réunir tous contre ce danger commun; c'est alors le poids des ethnies les plus fortes (en fait, celui des lander allemands, parce qu'ils sont déjà des états) qui nous permettra de gagner la bataille.

Il est par ailleurs bien évident qu'il n'ya pas une nation européenne; mais des nations européennes, qu'il ne s'agit pas de faire un Etat européen unifié, mais des Etats-Unis d'Europe

2°) La construction de l'Europe n'est pas un problème "politique" au sens classique du terme. Elle met en jeu tous les aspects de la vie nationale : culturel, économique, social. Il ne peut donc être question de limiter la représentation à une association politique.

Cela est d'ailleurs impraticable. L'organisation des divers pays est extrêmement différente. Certains ont plusieurs organisations politiques (Wallonie) de représentativité très inégale. D'autres (Occitanie et bien d'autres) n'en ont aucune qui soit représentative (on ne peut accorder cette qualité à des groupements dont le nombre de membres est infime).

Donc la seule base que l'on puisse adopter dans ces rencontres est celle d'une représentation par nation (ou région, selon le cas) en laissant chacune s'organiser et composer sa délégation en fonction de ses conditions intérieures, qu'elle seule connaît et dont elle seule est juge. Aucune n'est qualifiée pour imposer sur ce point ses propres vues à une autre.

3°) Sur le plan pratique

Il nous paraît prématuré d'enfermer dès maintenant nos positions dans des statuts. Il nous faut une préparation visant :

d'une part à élargir le nombre des participants (certaines régions, notamment en France, actuellement inorganisées, peuvent être aidées à s'organiser; d'autres, qui pour diverses raisons ne participent pas dès cette année, peuvent y être amenées par une diplomatie convenable),

d'autre part à connaître, dans leur agencement et leur fonctionnement, les institutions (Marché commun, Assemblée de Strasbourg, etc...) par lesquelles les états et les technocrates s'efforcent de construire une Europe qui n'est pas du tout celle que nous voulons, afin de mettre au point, en connaissance de cause, un instrument adapté à la lutte qu'il faudra livrer. Nous nous apercevrons, au cours de cette étude, que nous connaissons fort mal les conditions de ce combat. Nous ne pouvons pas construire un organisme efficace, sans avoir, au préalable, fait cette étude.

Nous proposons donc que chaque organisation se charge, dans l'année qui vient, d'étudier l'un des aspects de la construction européenne, à partir d'une documentation sérieuse et très précise; qu'elle établisse un rapport qu'elle fera ronéoter et qui sera envoyé, vers le mois d'octobre, aux autres organisations (participants actuels et futurs) afin qu'elles aient le temps de l'étudier avant une nouvelle rencontre qui pourra se situer en Décembre 1963 ou en Janvier 1964, selon les possibilités de calendrier.

(Pour organiser ce travail, il suffit d'un secrétariat de liaison, avec un correspondant attitré dans chaque organisation; celui-ci s'occupera de faire faire l'étude et le rapport par les membres les plus qualifiés; ce secrétariat n'a aucun besoin de recevoir une existence légale).

Les rapports ainsi établis sont discutés au cours de cette seconde rencontre (élargie par rapport à celle-ci). A partir des conclusions pratiques que nous en aurons tirées, nous mettrons à l'étude des projets de statuts et un projet de constitution européenne.

Les 16 et 17 FEVRIER 1963, s'est tenue à PARIS une Table Ronde Européenne regroupant les représentants des associations nationales et régionales suivantes :

La délégation d'Euskadi (Pays Basque) composée des mouvements E.T.A. et Enbata,
 Estat Catala,
 Ligue Celtique (Confédération des Pays Celtiques)
 Mouvement pour l'organisation de la Bretagne,
 Parti Nationaliste Occitan,
 Parti d'Union Wallonne,
 Reviscol Occitan,
 Volksunie (Flandre)

Assistaient comme observateurs :

Bleun Brug (Bretagne)
 Félibrige (Occitanie)
 Fédération des groupements Corses,
 Kendalc'h, (*Bretagne*)
La France Libérée Mouvement pour une France Fédérale,
 Mouvement Fédéraliste Européen,
 Gauches Européennes.

Les débats ont fait ressortir les dangers que représentent pour les ethnies et les peuples naturels la forme technocratique selon laquelle se bâtit aujourd'hui l'Europe et la nécessité de parvenir, dans la construction de celle-ci à des formes politiques qui correspondront aux réalités humaines.

La situation des peuples divisés par une frontière fut évoquée, ainsi que celle des peuples dominés par un état artificiel qui s'évertue à faire disparaître leur personnalité nationale.

La réunion avait pour but d'établir un organisme destiné à défendre le droit de ces peuples à retrouver leur personnalité politique. Ils veulent constituer, chacun dans sa réalité naturelle, en tenant compte avant tout des facteurs humains, les éléments de base de l'Europe, qu'on les appelle états ou régions, auxquels sera reconnu le pouvoir de gérer leurs propres affaires.

Les participants ont adopté la motion suivante :

" Convaincus qu'une Union Européenne valable devra profondément transformer et dépasser les formations étatiques surannées qui continuent *à diviser l'Europe* ;

Affirment leur hostilité a un super-état européen centralisé qui se révélera aussi incapable que les Etats actuels de tenir compte des droits des peuples, des minorités, des régions, des communautés ethniques naturelles dont ils sont pourtant composés.

Estiment que l'Europe ne peut valablement se construire que sur la base d'une Union des peuples, ethnies communautés naturelles et régions, qui en sont en premier lieu la réalité vivante et non seulement sur la base d'une fédération des Etats actuels,

Estiment que cette union des peuples européens devra tenir compte, selon les conventions internationales, du droit de chacun d'eux à l'autodétermination ou à la gestion de ses propres affaires par l'application d'un fédéralisme interne,

Invitent les représentants de ces peuples et régions d'Europe à s'unir au sein d'une Assemblée des Peuples et régions européennes,

Décident de constituer un secrétariat permanent et un groupe d'études en vue d'unir leurs efforts et de travailler à la réalisation de ces idéaux.

TABLE RONDE EUROPEENNE

Paris
les 16 et 17 Février 1963

POSITION de EUZKADI (Pays Basque)

Présentée conjointement par les Mouvements Basques E.T.A et ENBATA*

oooOooo

I PRINCIPES GENERAUX

Il y a, croyons nous, deux sortes de minorités Européennes, toutes deux opprimées mais à des degrés différents :

- I - Celles qui sont des régions linguistiques dans des Etats artificiels, mais dont la langue n'est pas originale, telles par exemple : la Wallonie, les Flandres, l'Alsace ou Bolzano.
- 2 - Celles qui sont des peuples, des ethnies propres, avec toutes les caractéristiques qui en découlent et notamment une langue originale; par exemple : la Bretagne, la Catalogne ou le Pays Basque.

Les premières n'ont besoin que de simples autonomies de gestions, soit dans le cadre de leurs Etats actuels, soit au mieux dans le cadre d'une Europe Fédérale.

Les secondes ont des objectifs tous différents. Elles sont de véritables Nations au sens propre du terme. Elle doivent donc, avant de s'adonner à leur idéal Européen, qui les animent certes, s'engager dans une lutte urgente de Libération Nationale. Un seul exemple suffira pour comprendre cela. Si la Wallonie ou les Flandres ne pouvaient accéder à leur auto-gestion dans un siècle seulement, elles en souffriraient bien sûr durant cette période, mais elles pourraient à la rigueur atteindre ce délais sans que rien qui leur soit vital ne fut touché. Par contre, si le Pays Basque ne venait à recouvrir sa liberté qu'à la même époque, sa langue l'Eskuara (incontestablement la plus ancienne de l'Europe) aurait totalement disparu et serait remplacée par les langues étrangères de ses occupants respectifs, Français ou Espagnols. En un mot, la langue basque ne peut survivre que du sursaut national du peuple basque, alors qu'il restera toujours aux Wallons ou aux Flamands, même opprimés, la possibilité extrême de se "brancher" sur la vie culturelle de la France ou des Pays Bas voisins pour sauvegarder l'essentiel de leurs parlers.

On voit donc clairement que pour certaines minorités, l'urgence des combats exige d'abord une Libération Nationale, laquelle acquise ensuite une coopération Européenne.

Il n'est donc pas question que le Pays Basque (Euzkadi) donne sa caution à un quelconque Mouvement Européen de plus, aux buts vagues et imprécis. Notre tâche est suffisamment absorbante pour que nous ne nous permettions pas de gaspiller notre énergie à un vague idéal Européen qui tel un boomerang, se retournera peut-être un jour contre le peuple basque en s'avérant encore plus impérialiste que nos actuels accupants Français et Espagnols.

o
o o

Il n'empêche cependant, que nous ne pouvons nous désintéresser de la construction Européenne qui nous concerne directement et y collaborer activement si, préalablement, notre caractère national est reconnu.

Il va de soi que nous, Basques, ne pouvons accepter le terme de REGION (l'Europe des Régions) proposé par le Parti d'Union Wallone.

Il y a d'ailleurs dans l'intéressante proposition Wallone quelques contradictions découlant justement de la non définition des concepts de Nation, Patrie, Peuple, Etat. Il y est dit par exemple :

- Créent les Etats, mais vivent les peuples !
- plus loin : ceux qui refusent le Patriotisme Européen, ceux qui refusent la Nation Européenne.
- plus loin encore : on y louange le Fédéralisme... etc.

C'est publier que les Etats-Unis d'Amérique sont des Etats unis en Fédération; que les "Lands" Allemands sont également des Etats fédérés. Chacun de ces Etats jouit d'une auto-gestion politique, culturelle, économique. Cette solution politique serait-elle celle proposée aujourd'hui par nos amis Wallons dans leur rapport ?

Ce qu'il faut bien définir avant d'aller plus avant, c'est le contenu exact que nous voulons donner à l'Europe.

o
o o

Fédéralisme, oui ; mais avec quelles composantes ?

Nous, nous proposons le Fédéralisme des Peuples Européens !

Notre Mouvement Politique Européen devrait donc s'appeler :

UNION des PARTIS des PEUPLES EUROPEENS (U.P.P.E)

o
o o

Droit à l'autodétermination : Dans un cadre Fédéral, toute Communauté humaine (ethnie, peuple ou Région d'un ensemble linguistique) pourra atteindre le stade d' ETAT, si ses habitants en expriment collectivement la volonté farouche. La constitution d'un Etat, de cette Fédération Européenne, sera donc basée sur le principe sacré du droit de chaque peuple à disposer de lui même, droit universellement reconnu et scellé dans la Charte des Nations Unis.

La Fédération des Etats Unis d'Europe sera la réunion d'Etats indépendants et souverains qui délègueront, de leur plein gré, à un pouvoir supra-national, certaines de leurs prérogatives concernant leurs intérêts vitaux communs. Le Pouvoir et l'Autorité ne viendront donc pas de Haut en Bas, comme il est de mise dans certains Etats actuels monstrueusement centralistes, mais bien de Bas en Haut selon le principe naturel qui veut que l'autorité prosède du Peuple.

o
o o

2

=====
APPLICATIONS PRATIQUES
=====

En ce qui concerne les structures de cette formation politique, nous sommes, pour l'essentiel, d'accord avec la proposition Wallone.

Nous en précisons toutefois certains points fondamentaux :

- 1- L'UNION sera uniquement ouverte aux Mouvements politiques ethniques ou minoritaires, à l'exclusion de toute adhésion individuelle même la plus éminente.
- 2- Elle devra clairement définir l'indépendance de chacun des Mouvements politiques qui la composent dans l'interdépendance supra-nationale de sa direction et de sa gestion.
- 3- Elle devra baser sa représentation dans chacune des ethnies ou minorités Européennes, sur l'exclusivité d'un seul Mouvement politique à l'image des diverses internationales Socialistes. Exemple : en Bretagne le M.O.B, en Wallonie le Parti d'Union Wallone, en Pays Basque l'Union des Mouvements ETA et ENBATA.
- 4- Elle inscrira dans ses Statuts qu'une entr'aide étroite sera de règle entre les divers Mouvements politiques composant cette UNION, entr'aide financière, culturelle, de cadres, de publications, etc... pouvant aller jusqu'à l'hébergement éventuel de réfugiés politiques en cas de persécutions. Par ailleurs, dès qu'une ethnie ou minorité Européenne accédera à l'indépendance ou à l'auto-gestion politique, elle s'engagera à soutenir totalement et officiellement les luttes de libérations des autres peuples encore opprimés.
- 5- Enfin, cette UNION Européenne devra, dès sa naissance, situer parfaitement les frontières de l'Europe afin d'éviter des dissensions futures, car il lui faudra vite trancher sur des demandes d'adhésions d'autres organisations minoritaires géographiquement situées en delà ou en deçà de l'Europe selon le point de vue de chacun. Ne voit-on pas présentement, à ce sujet, des conceptions forts différentes source de bien des drames? Il y a les partisans de la Petite Europe, de l'Europe Continentale, de l'Europe Occidentale, de l'Europe de Gibraltar à l'Oural, etc...

o
o o